Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212900740-20260330-D2026_03_007-DE

**D 2026-03-008**

DEPARTEMENT DU FINISTERE

---

COMMUNE DE GUIMILIAU

---

DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Le Conseil Municipal de GUIMILIAU s'est réuni à la mairie le trente mars deux mille vingt-six à vingt heures, sous la Présidence de Mme GUILLERM Elisabeth, Maire.

Date de la convocation : **Le 24 mars 2026**

Membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Présents : ABILY Hélène, CAM Fabien, COLLEC Guillaume, FLORY Noëline, GAUNEZ Romain, GUILLERM Elisabeth, GUILLOU Marie-Pierre, JOLY Vincent, LE GALL Michel, LE SAOUT Jean-Yves, LE VOURC'H Laëtitia, POULIQUEN Denis, TOUSSAINT Constance, THEPAUT Jean-Jacques

Secrétaire de séance : ABILY Hélène

Absent excusé : VASSARD Ludovic qui donne pouvoir à CAM Fabien

## AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Conseil, après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2025,

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement,
Vu l'excédent d'exploitation de : 198 471.22€

Vu l'excédent d'investissement de : 364 158.81€

DECIDE, à la majorité des voix **(12 voix pour et 3 voix contre),** d'affecter au budget pour 2026 les résultats cumulés de l'exercice 2025 de la façon suivante :

1/ L'excédent d'exploitation au Budget primitif 2026 au compte 1068 « **Excédents de fonctionnement capitalisés** » la somme de : 198 471.22€

2/ L'excédent d'investissement au budget primitif 2026 au compte 001 « **Solde d'exécution de la section d'investissement reporté** » la somme de : 364 158.81€

Pour extrait conforme,

GUIMILIAU, le 30 mars 2026
Le Maire, Elisabeth GUILLERM

MAIRIE DE GUIMILIAU 29400

La secrétaire de séance, Hélène ABILY